

Rapport de l'agent comptable sur l'exécution de la gestion 2007 du GRSP-RA

L'arrêté préfectoral approuvant la convention constitutive du GRSP-RA a été signée le 20 février 2007, et a été publié au recueil des actes administratifs de chacun des départements de la région.

Le budget a été voté le 30 mars 2007 par le Conseil d'Administration et les actions arrêtées par le Comité des programmes le 1^{er} juin 2007 (vote par le CA le 18 juin 2007).

Les crédits du budget primitif 2007 ont été votés pour 15 824 K€ et ont porté, s'agissant des dépenses, principalement sur le financement des actions retenues par le GRSP (15 767 K€). Pour des raisons techniques la ventilation de ces dépenses (appel à projets, actions de recentralisation, fonctions ressources, etc ...) n'a pu être retracé sur le document budgétaire, mais seulement sur des dossiers annexes.

La ventilation budgétaire de ces différentes actions est d'ores et déjà assurée pour 2008.

Deux décisions budgétaires modificatives ont été votées en cours d'exercice (18 juin 2007 et 30 novembre 2007), d'une part pour constater des ajustements budgétaires de dépenses, et d'autre part pour constater l'apport de financement nouveaux, notamment de l'assurance maladie.

Compte tenu des crédits votés et des ajustements opérés, le compte de résultat prévisionnel 2007 du GRSP-RA reposait sur un excédent prévisionnel d'environ 1 334 000 euros.

l'exécution du budget 2007

Compte tenu de la phase de démarrage du GRSP évoquée ci-dessus, et de la phase d'instruction déconcentrée des actions, les premiers dossiers ont commencé à être remis à l'ordonnateur pour mandatement dans la dernière quinzaine du mois de juillet, le premier paiement intervenant à la fin de ce même mois.

C'est donc sur une période de 5 mois que se sont déroulés le mandatement et le paiement de l'ensemble des actions qui étaient prévues au budget 2007, soit un peu plus de 600 mandats au cours de cette période.

Pour autant le délai moyen de paiement des mandats ordonnancés est resté inférieur à 8 jours (date d'émission du mandat par l'ordonnateur à date de paiement par le comptable) grâce à une bonne coordination entre les 2 services, permettant d'adapter le temps de présence du comptable à la volumétrie des flux à traiter.

Par ailleurs seuls 7 mandats ont été rejetés avant mise en paiement, soit sur demande de l'ordonnateur pour régularisation d'erreur matérielle, soit à l'initiative du comptable à l'issue des contrôles lui incombant (notamment sur les contrôles de caissier / identité du créancier). D'une façon générale le faible taux de rejet (1,1%) témoigne de la qualité des dossiers fournis pour ordonnancement à l'ordonnateur, ce qui participe à un paiement rapide des subventions concernées. Les réunions de concertation tenues en préalable avec le Contrôleur Financier ont permis également de cadrer les pièces justificatives à fournir et ont contribué à obtenir ce faible taux de rejet.

Les dépenses réalisées en 2007 :

C/ 615	Travaux d'entretien	304,98
C/ 623	Publicité, publications et relations publiques	1692,34
C/ 628	Divers (maintenance informatique, formation etc ..)	7528,44
C/ 645	Cotisations sociales	1045
C/ 648	Autres charges de personnel	10865,64
C/ 657	Charges spécifiques (ensemble des actions financées par le GRSP)	15 394 819,79
TOTAL		15 416 256,19

Détail des dépenses d'intervention du GRSP pour 2007 (C/ 657)

CANCER	1 436 325
STRUCTURES RESSOURCES	1 020 250,20
SIDA	277 036,59
JOURNEE 1 ^{er} DECEMBRE	96 513
CISSRA	30 000
AAP 2007	7 262 992
RECENTRALISATION	5 244 703
TOTAL	15 394 819,79

Le taux d'exécution en dépenses du budget 2007 rapporté aux crédits ouverts après les 2 décisions modificatives est donc supérieur à 99% (15 416K€ / 15 536K€), ce qui est très satisfaisant du fait du délai contraint (5 mois d'exécution) d'une part, et du fait du respect des délais de règlement (de l'ordre de 8 jours entre date de mandatement et date de paiement) d'autre part.

Les recettes réalisées en 2007

C/ 741	Financements ETAT	14 090 142
C/ 744	Collectivités publiques	50 000
C/ 748	Autres subventions d'exploitation (URCAM)	2 730 381
TOTAL		16 870 523

Les titres ci-dessus ont été émis pour constater les financements effectivement constatés en trésorerie dans les comptes du GRSP, et sont donc soldés à l'exception de celui relatif au Conseil Régional, où du fait de la règle de paiement après « service fait », il reste encore 19 501€ à percevoir (au 30/04/08), soit un taux de recouvrement effectif des recettes budgétées de 99,9% au 31/12/2007.

Résultat comptable :

Il s'obtient par différence entre le total des recettes et des dépenses émises, et fait apparaître un résultat excédentaire de 1 454 266,81€. Il est proposé au Conseil d'Administration du GRSP de délibérer sur l'affectation de cette somme en report à nouveau créditeur (C/110).

Il convient de noter que ce montant intègre les 3 mandats pris en charge les derniers jours de décembre et payés dans la première semaine de janvier 2008 (127586€).

Il intègre également le montant de la subvention constatée en charge rattachée à l'exercice 2007 pour l'UFSBD (150 000€).

Conclusion :

- Une installation du GRSP qui s'est bien déroulée, permettant d'exécuter l'intégralité des prévisions budgétaires dans des délais restreints.
- Une exécution budgétaire de la dépense très satisfaisante (99%).
- Avec un résultat d'exploitation élevé (8,6% des prévisions de recettes) et qui n'est pas dans l'objet du GRSP, mais qui s'explique en majeure partie par la connaissance tardive de recettes complémentaires (1 029K€) constatées lors de la décision modificative n°2 (CA du 30 novembre), ce qui n'a pas permis de réorienter ces crédits sur le financement d'actions nouvelles.

Lyon, le 30 avril 2008
L'agent comptable du GRSP-RA

Thierry Morand